

6 juin 2011

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 6 juin 2011 à 20h00.

Présences : Julie Simard, Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.  
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claire Pouliot avec ajout du point 10b-Acceptation des plans et devis définitifs projet courbe Route 112 et 10c-Avis de motion règlement emprunt projet courbe Route 112.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2011 est proposée par Carl Lessard.

Il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$115 505.68 (chèques numéro 15 314 à 15 400 sauf 15 318 & 15351).

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

#### DIMINUTION DE LA MARGE DE CRÉDIT

Suite aux nouvelles normes de la caisse qui factureront dorénavant les intérêts sur la marge de crédit autorisée et non sur la partie utilisée seulement, il avait été question de diminuer la marge de crédit pour diminuer les frais d'intérêts. Après réflexion, le conseil décide de la laisser au même montant.

#### REPORT DE L'ASSEMBLÉE DU MOIS D'AOÛT

Sur proposition de Marco Laplante et adopté à l'unanimité, il est résolu que l'assemblée ordinaire de conseil du mois d'août 2011 soit reporté au 15 août (au lieu du 8 août).

#### DEMANDE D'AUTORISATION EN VERTU DE L'ARTICLE 32 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (LQE) AUPRÈS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP) DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COURBE DE LA ROUTE 112 – RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES PROJÉTÉES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRÉDÉRIC, PROJET N° 57798

Considérant que la Municipalité de Saint-Frédéric a été informée des travaux prochains de réaménagement géométrique et de réfection de la structure de chaussée de la route 112 projetés par le ministère des Transports du Québec (MTQ), dans le secteur de la route 112 situé approximativement entre la rue Gagnon, la route de la Station et le 1<sup>er</sup> Rang, lesquels travaux sont prévus au cours de l'été 2011;

Considérant que la Municipalité de Saint-Frédéric souhaite profiter de la réalisation des travaux du MTQ afin de procéder à la réalisation de travaux d'infrastructures municipales dans ce secteur, dont notamment le remplacement d'une partie de la conduite d'amenée d'eau potable existante, le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable existante de même que la mise en place d'une nouvelle conduite de collecte d'égout sanitaire dans le secteur des travaux de la route 112 situé entre la route de la Station et le 1<sup>er</sup> Rang;

Considérant qu'une demande d'autorisation doit être déposée auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin d'obtenir l'autorisation de procéder à l'exécution des travaux;

En conséquence;

Il est proposé par Claire Pouliot, adopté à l'unanimité et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Frédéric autorise la firme Roche ltée, Groupe-conseil à préparer et à transmettre auprès du MDDEP, tous les documents nécessaires au dépôt et au soutien d'une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) pour permettre la réalisation des travaux projetés;

Que la Municipalité de Saint-Frédéric s'engage à transmettre au MDDEP, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec l'autorisation accordée par le MDDEP.

MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIEURS « ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL » DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COURBE DE LA ROUTE NO 112 - RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES PROJETÉES, SELON LE PROJET N° 57798-113 / 050-054

Il est proposé par Julie Simard, adopté à l'unanimité et résolu :

Qu'un budget d'honoraires professionnels forfaitaire de **7 800,00 \$** (taxes applicables et déboursés en sus) soit autorisé à la firme d'ingénieurs Roche ltée, Groupe-conseil pour la réalisation des activités se rapportant à la préparation et à la transmission de tous les documents nécessaires au dépôt de la demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la *loi sur la qualité de l'Environnement* (LQE) pour réaliser des travaux d'aqueduc et d'égout auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), dans le cadre du projet de réaménagement de la courbe de la route n° 112 – Réfection des infrastructures municipales projetées, selon le projet n° 57798-113 / 050-054, le tout conformément à la proposition budgétaire de Roche ltée, Groupe-conseil du 4 avril 2011.

ACCEPTATION DES PLANS ET DEVIS DÉFINITIFS DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COURBE DE LA ROUTE 112 – RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES PROJETÉES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRÉDÉRIC, PROJET N° 57798

Considérant que la Municipalité de Saint-Frédéric a été informée des travaux prochains de réaménagement géométrique et de réfection de la structure de chaussée de la route 112 projetés par le ministère des Transports du Québec (MTQ), dans le secteur de la route 112 situé approximativement entre la rue Gagnon, la route de la Station et le 1<sup>er</sup> Rang, lesquels travaux sont prévus au cours de l'été 2011;

Considérant que la Municipalité de Saint-Frédéric souhaite profiter de la réalisation des travaux du MTQ afin de procéder à la réalisation de travaux d'infrastructures municipales dans ce secteur, dont notamment le remplacement d'une partie de la conduite d'amenée d'eau potable existante, le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable existante de même que la mise en place d'une nouvelle conduite de collecte d'égout sanitaire dans le secteur des travaux de la route 112 situé entre la route de la Station et le 1<sup>er</sup> Rang;

Considérant qu'un mandat a été confié à la firme Roche ltée, Groupe-conseil pour la préparation des plans et devis définitifs du projet, lesquels plans et devis définitifs ont été préparés par Roche ltée, Groupe-conseil et présentés aux membres du conseil municipal lors d'une soirée d'information le 6 juin 2011;

En conséquence;

Il est proposé par Carl Lessard, adopté à l'unanimité et résolu :

Que les plans et devis définitifs préparés par Roche ltée, Groupe-conseil selon le projet # 57798-102 et datés de juin 2011 soient acceptés par les membres du conseil municipal;

Que la Municipalité de Saint-Frédéric autorise la firme Roche ltée, Groupe-conseil à transmettre auprès du MDDEP, tous les documents nécessaires au dépôt et au soutien d'une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) pour permettre la réalisation des travaux projetés;

Que la Municipalité de Saint-Frédéric s'engage à transmettre au MDDEP, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec l'autorisation accordée par le MDDEP;

Que la Municipalité Saint-Frédéric autorise la firme Roche ltée, Groupe-conseil à transmettre les plans et devis définitifs du projet auprès du MTQ aux fins du lancement des procédures d'appel d'offres dans le but de réaliser prochainement les travaux.

#### AVIS DE MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Lucie Gilbert donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil, un règlement d'emprunt sera adopté pour le projet de réaménagement de la courbe de la Route 112.

#### DÉROGATION MINEURE PLASTI-TOM INC.

Étant donné aucun retour d'appel du propriétaire, le point est reporté à une assemblée ultérieure.

#### CÉDULE DE VACANCES DES EMPLOYÉS

Cathy Poulin sera en vacances du 25 juillet au 12 août.

Lise Fecteau prendra ses vacances durant l'automne et l'hiver.

Robert Nadeau sera en vacances du 11 au 17 juillet, du 8 au 14 août, du 29 août au 4 septembre et du 17 au 23 octobre.

Lucien Lachance sera en vacances du 18 au 24 juillet, 15 au 21 août, 12 au 18 septembre et du 24 au 30 octobre.

## RAPPORT DES COMITÉS

### a) Entretien routier

Le débroussaillage et le creusage de fossés se fera au cours de l'été. Nous utiliserons tout le budget disponible pour ceci.

Le fossé chez Denis Vachon dans le Rang 2 sera ramené sur la partie de la municipalité.

### b) Loisirs et embellissement

Le sentier sera refait et les arbres plantés d'ici le 25 juin.

### c) Eau potable

Tout est sous contrôle.

### d) O.M.H.

Rien à mentionner.

### e) Sécurité incendie

Une pratique d'incendie a eu lieu dans une maison à Tring-Jonction dans une maison désaffectée et le tout s'est très bien déroulé.

## CORRESPONDANCE

### Tournoi de golf du Festival de la Construction

Le tournoi de golf du Festival de la Construction aura lieu le 23 juillet 2011. Le coût est de 95\$ pour le golf & souper et de 25\$ pour le souper seulement. Les membres du conseil intéressés s'inscriront personnellement.

### Samedi Blues

Sur proposition de Marco Laplante et adopté à l'unanimité, il est résolu que la municipalité défraie le coût du permis de boisson au coût de \$80 pour l'activité « Samedi Blues » qui est organisé par Elyane Vachon et André Lessard. Cette activité aura lieu le 25 juin dans le parc municipal. Nous leur demanderons de faire une demande officielle aux Loisirs pour la tenue de l'activité afin de s'assurer que cet événement soit couvert par les assurances des Loisirs Saint-Frédéric.

### Publicité dans le journal Beauce-Nord

Le Journal Beauce-Nord prépare une section spéciale sur la Municipalité de Saint-Frédéric. Ils nous offrent l'opportunité de mettre une publicité. Le coût est de 95\$ pour une carte d'affaire, 168\$ pour 1/8 de page, 213\$ pour 1/6 de page, etc. Il est proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité de prendre une publicité grandeur carte d'affaire au coût de \$95.

La Compétition du Trophée Commémoratif Webster, qui est une compétition qui nomme le meilleur pilote amateur au Canada, aura lieu chez Grondair du 17 au 20 août 2011. Cette compétition est considérée comme un des événements les plus prestigieux dans l'industrie de l'aviation canadienne. Le maire demande au conseil si ceux-ci présentent une ouverture à souligner ceci comme par exemple

un banquet d'ouverture. La Ville de Sainte-Marie voulait le faire mais Gaston Grondin aimerait que ce soit fait ici vu que l'activité se fera ici même à Saint-Frédéric. Le conseil est tout à fait d'accord avec ce point et trouve l'événement assez important de sorte qu'il mérite d'être souligné.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

#### VARIA

Tarif horaire travaux : Lorsque les employés de la municipalité travaillent pour un particulier, le tarif horaire facturé est de \$65 pour la pépinière + homme et de \$40 pour le camion + outils + homme. Pour un homme seulement, le tarif est de \$25. Le conseil se demande si les montants sont assez élevés. Certaines vérifications seront faites par la directrice générale et le point sera ramené ultérieurement.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Claire Pouliot à 21h30.